Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 521

Artikel: A propos de juges d'enfants

Autor: S.B.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262976

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

16 AVRIL 1938 - GENEVE

ivement Fémini

DIRECTION ET RÉDACTION M¹⁴ Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M110 Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE... Fr. 6.— 11 cent, le mm.
ETRANGER . 8.— Largeur de la colonne : 70 mm.
Le numéro . . 0.25 Réductions p annonces répetées Les abennements partent du 1 " janvier. À parir de juillet, il est délirré des abennements de 6 mois (3 fr.) rainbles peur le semestre de l'année se cours.

ANNONCES

Puissent les jours de

Pâques, symbole 1 nouveau, apporter un Beu d'espoir et de paix à notre humanité en peine :

c'est là le vœu du

MOUVEMENT FÉMINISTE.

LA VIE DU PAYS

Le prix du lait aux Chambres fédérales

Les deux Chambres se sont longuement occupées durant la session d'avril, de la crise qui sévit dans l'agriculture suisse. D'un côté, en effet, il est urgent, du point de vue social, politique et national, que notre pays garde une population paysanne qui, faisant produire à notre maigre sol autant qu'il peut donner, puisse vivre de son travail: aussi, est-ce en cherchant à protéger la production suisse que l'on a introduit des restrictions d'importation et établi des droits d'entrée. Mais d'un autre côté, les consommateurs ne cessent de réclamer que les prix soient en rapport avec leurs revenus qui vont toujours diminaant, si bien que toute augmentation du coût de la vie, des produits laitiers notamment, se fait cruellement sentir dans les budgets des chô-meurs et des familles nombreuses. Maintenir des prix bas, mais sans nuire au gain déjà bien modeste des paysans, et écouler nos pro-duits laitiers que l'étranger ne consomme plus: tel est le problème d'importance vitale en face duquel se sont trouvés nos députés.

La première mesure qu'ils ont prise a été le vote d'une nouvelle subvention fédérale de 15 millions destinée à combler l'écart entre le modeste prix de vente (20 centimes) que perçoit le producteur et le prix actuellement payé par le consommateur, et qui ne couvre même pas le prix de revient (30 à 32 centimes). Mais nul ne s'est illusionné sur le temps que vaudra ce remède, et chacun sait qu'un assai-nissement efficace de la situation exigera la réorganisation complète du système actuel.

Dans le long exposé qu'il a fait au Conseil
des Etats, M. Loepfe (St-Gall) n'a pas ménagé ses critiques et a formulé des propositions fermes pour revenir à une situation normale. La Confédération, a-t-il dit, ne saurait, en effet, garantir le taux du prix du lait, sans exiger en retour que la production lai-tière soit diminuée et adaptée aux besoins de la consommation du pays, puisqu'il est certain que l'exportation des fromages, des laits con-densés, et des chocolats, ne reprendra jamais les proportions d'autrefois. Par contre notre pays ne peut que gagner à une augmentation du bétail de boucherie et à une culture plus étendue des céréales, occupant ainsi les fo et les ressources devenues disponibles du fait de la diminution de la production laitière.

Quant aux stocks de fromages que le mar-ché mondial n'absorbe plus, ils trouveraient plus facilement leur écoulement dans le pays, n'était le système néfaste des contingentements imposé par l'Union des commerçants de fromages: en effet les maisons de commerce fromages; en ettet les masons de commerce n'ont droit à traiter que pour des quantités limitées de fromage, leur quote-part étant calculée sur la base du chiffre de leurs ventes en 1912-1913!! Si bien que celles qui seraient en mesure de conclure des marchés plus importants sont au préalable obligées d'acheter à prix divié leurs comparts à d'autres comparents. à prix élevé leurs « parts » à d'autres com-merçants, perdant ainsi tout ou partie du bé-néfice financier de leur effort!

Le Conseil Fédéral a accepté les différentes motions proposées, tendant à faire dispa-raitre les abus de ce système dont il n'est pas besoin de signaler les défauts. Pour nous autres, femmes et consommatrices, les révélations faites durant cette discussion des Chambres nous ont ouvert les yeux sur les conditions de vie économique que nous apporterait un système corporatif étendu à toutes les branches production. A. L.

Les femmes dans les commissions scolaires

A part la commune de Levsin, où comme le Mouvement Féministe l'a déjà dit, trois femmes ont été nommées membres de la commission scolaire (une de plus que pour la précédente législature), il ne semble pas qu'il y ait de nouvelles nominations à signaler dans le canton de Vauda nominations à signaler dans le canton de Vaud. Combien de Municipalités se refusent encore à admettre que les femmes ont leur mot à dire dans l'instruction publique! A Renens, a été nommée Mme Biéri-Chaulmontet. Lausanne retrouve ses deux sièges: Mme Th. Bonnard, membre ancien et fidèle, Mme Le Coultre-Burnens, membre nouveau. Nous saluons avec plaisir la nomination de Mme Le Coultre, jeune mère de famille dont les avis seront précieux.

Les facteurs économiques dans les relations internationales

Dans son célèbre livre intitulé Les consé-Dans son célèbre livre intitulé Les conséquences économiques de la paix, l'économiste anglais Keynes a décrit ce monde d'avant-guerre que celles d'entre nous qui n'ont plus précisément vingt-ans! se rappellent encore, mais qu'elles ne peuvent plus évoquer sans un effort d'imagination. Un monde dans léquel, comme l'a souligné Mrs. Barbara Wootton, l'une des oratrices de cette « Journée d'études » de La Haye, on se mettait en route sans passeport, sans devises étrangères, où l'on ne rencontrait sur sa route qu'un miniroute sans passeport, sans devises étrangères, où l'on ne rencontrait sur sa route qu'un minimum de barrières douanières; un monde dans lequel — à la condition toutefois d'avoir de l'argent! — aucune difficulté ne venait entraver ces libertés économiques que nous ne connaissons plus aujourd'hui. C'était en éfet le temps de la liberté de placement des capitaux, quand l'argent anglais accourait en Amérique ou en Argentine et les fonds français en Russie, sans qu'aucune restriction emcais en Russie, sans qu'aucune restriction empêchât d'en toucher les intérêts; le temps de la stabilité des changes, de la parité de l'or – et qui ne se souvient comment alors nos pièces de vingt francs étaient valables au mêmes taux à Paris ou à Londres, à Budapest mes taux à Par ou à Genève?...

cu à Genève?...

Ce monde, agréable et commode pour ceux qui pouvaient profiter de ces facilités économiques, mais dur et impitoyable pour les humbles, pour ceux dont la main-d'œuvre, pourvu qu'elle fût bon marché, était toujours acceptée — ce monde-là n'est plus. L'après-guerre a amené pour la plupart des pays la disparition complète de ces libertés économiques, et les a remplacées par des réglementations méthodiques, qui deviennent dans certains cas inutiles pour cause de force majeure: c'est ainsi qu'en U. R. S. S. par exemple la liberté de placements financiers à l'étranger a totalement disparu rageure: cest ainst qu'en U. R. S. S. par exemple la liberté de placements financiers à l'étranger a totalement disparu pour la bonne raison qu'il n'existe plus de capitaux à placer! et qu'il en est de même pour la liberté d'émigration puisque toute la main - d'œuvre disponible et réquisitionnée

¹ D'après des notes prises à la Conférence d'études organisée par le Comité international féminin pour la paix et le désarmement (La Haye, mars 1938).

sur place. L'Allemagne, de son côté, tout en haïssant le bolchévisme, le copie exactement dans sa réglementation de la production, et telle liberté, toute naturelle pour le monde d'avant-guerre comme l'exportation des capitaux, est devenue maintenant un crime passible de la peine de mort. Cette tendance se retrouve, bien qu'à un degré moindre assurément, dans les Etats non totalitaires euxmèmes: qu'est devenue la liberté d'émigration? qui est sûr de pouvoir gagner son pain dans un pays étranger? combien de pays actuellement interdisent l'exportation des devises? et si les douanes ont existé de tout temps, ne sont-elles pas devenues universelles? et tout commerce international n'estil pas soumis actuellement à l'obtention de il pas soumis actuellement à l'obtention de licences, à des contingentements, etc. ? Aux Etats-Unis, les dispositions du New-Deal ont prescrit ce que l'on doit et ce que l'on ne doit pas produire; et de nombreux Comités internationaux, comme celui du thé par exemple, fixent chaque année le montant des besoins mondiaux de tel produit et le pourcentage autorisé de sa production (pour le thé: 80 à 95 %).

J. GUEYBAUD. il pas soumis actuellement à l'obtention de licences, à des contingentements, etc. 2 Aux

(Lire la suite en 3me page).

A propos de juges d'enfants

Ce fut une intéressante séance que celle tenue. le mois dernier, par l'Association lausannoise pour le Suffrage féminin; une nombreuse assistance, où

le Suffrage féminir; une nombreuse assistance, où les mères de famille étaient en majorité, a écouté avec une vive attention l'exposé plein de cœur, enrichi de beaucoup d'expériences, présenté par M. R. Subilia, juge d'instruction cantonal. M. Subilia a parlé plus en père qu'en juriste et ce faisant, il a su faire vibrer ses auditrices. Beaucoup ont été navrées d'apprendre que la justice vaudoise, est plus dure envers l'enfant délinquant qu'envers l'adulte; l'adulte, qui sait se comporter devant un tribunal, est assisté d'un avocat, que l'Etat même lui fournit d'office. il avocat, que l'Etat même lui fournit d'office, il peut recourir, il peut demander sa grâce ou sa liberté conditionnelle. Rien de tout cela n'existe pour l'enfant; il ne comparaît pas devant un tribunal, mais devant un juge enquêteur; son dos-sier est renvoyé devant trois membres du Tribunal d'accusation qui prononcent sans entendre l'enfant, ni ses parents, ni aucun témoin, ni un avo-cat, sans possibilité de recours, ni de grâce. Cet état de fait déplorable, que le grand pu-

Impressions d'Amérique

Une de nos lectrices de Genève, Mme Albert Roehrich, qui vient de passer cinq mois aux Etats-Unis où son fils est instalté, veut bien pous communiquer le manuscrit d'une causerie qu'elle a faite à son retour, à l'Union des Femmes de Genève, et duquet nous détachons les passages suivants, qui nous permettent de voir de fa sorte la vie aux Etats-Unis autrement que cela n'est possible aux touristes habituels (Réd).

..Quel moment émouvant, après sept jours pas sés sur un grand transatlantique, de voir apparaître, comme sortant de la mer, un peu de terre ferme, soulignée par quelques arbres et quel-ques maisons blanches! C'est l'extrême pointe de Long-Island, et nous approchons du Nouveau-Monde, que plusieurs passagers du *Champlain* n'ont encore jamais vu. Nous passons le bateau-plare d'Ambrose, point où se compte la course de rapidité, et où le *Normandie* a acquis le ruban blen, qui lui a été disputé pendant quelques semaines par le *Queen Mary*, mais qu'il a recon-quis ensuite. Notre paquebot avance dans un large chenal marqué des deux côtés par de grandes chenal marqué des deux côtés par de grandes bouées fixes rouges, la côte se dessine: à gauche, des collines, l'île de Satten, puis le bras tendu de la statue de la Liberté qui nous accueille; vers la droite, enveloppés de légères brumes, les gratte-ciel de New-York apparaissent comme des cathédrales, éclairées par le soleil couchant: c'est grandiose, inoubliable. Comme l'écrit Le Corbusier, dans son remarquable ouvrage, « c'est une cité fantastique, presque mystique, qui sort des brumes de la mer, mais qui, à mesure que le des brumes de la mer, mais qui, à mesure que le bateau avance se transforme en une image d'une brutalité et d'une sauvagerie inouïes...»

Lentement, notre paquebot est entré dans l'Hudson et a pris place dans le French Dock, non loin des docks allemand et italien. Débarquement des passagers, douane interminable, mais tout paraît facile lorsqu'on à le bonheur de re-trouver son fils. Il est neuf heures lorsque en auto, nous pouvons rouler le long du fleuve éclairé par la lune, et sortir de la ville pour traverser la campagne sur une superbe «park-way» (autostrade), qui nous amène à New-Rochelle en 45 minutes. La ville gigantesque est restée derrière nous, sans que nous avons eu à traverser ses faubourgs, apercevant seulement de loin les bâtiments de la Columbia University...

...New Rochelle, petite ville nichée dans la verdure au bord du Sound, au N.-E. de New-York, a été fondée par des huguenots venant de France en 1688. Deux siècles plus tard, la *Huguenot-Society* a fait placer dans un parc dominant la mer un monument en roche granitique, sur lequel sont inscrits les noms de ces quelque soixante réfugiés. De plus, on a donné à chacune des avenues de la ville le nom bien français de cha-cun d'eux: Bonnet, Dubois, Neufville, etc... La première église presbytérienne de New-Rochelle a été élevée sur l'emplacement de l'église réformée française, construite en 1688. Il est à remarquer que les Américains, entrés tardivement dans l'his toire du monde (au XVIIme siècle) ont un vrai respect de tout ce qui est ancien pour eux, et combien ils tiennent à conserver les noms autrefois donnés aux lieux, soit par les Français ou les Espagnols, et surtout par les Indiens.

.. New-Rochelle m'apparaît comme une citéjardin, avec ses nombreuses villas sans clôtures nichées dans la verdure. Un grand nombre de

New-Yorkais y habitent, désireux d'échapper bruit et au mouvement de la grande ville, où les messieurs se rendent à leur travail le matin en chemin de fer, laissant à leur femme l'auto qui leur est indispensable, soit pour conduire les enfants à l'école, soit pour ses commissions et vi-sites. La ville commerçante avec ses magasins innombrables, ses affiches multicolores, sa circulation ininterrompue constitue un quartier tout d'autres villes, c'est-à-dire pratique, commode, mais bruyant et laid, aux maisons de hauteur inégales, mais toujours obligatoirement munies d'es-caliers extérieurs de sauvetage en cas d'incendie, dès qu'elles dépassent deux étages.

Pénétrons dans un de ces marchés couverts et parfaitement organisés, et dans lesquels les maîtresses de maison viennent toujours s'approvi-sionner elles-mêmes, pour la bonne raïson que la classe bourgeoise est obligée le plus souvent de se passer de domestiques, vu le prix exhorbitant que demandent celles-ci. Pas d'employées de maison à moins de 50, 60 et même 80 dollars par mois (assurances en plus payée par le patron), soit 200 à 320 fr. suisses par mois. Les négresses deman-dent ces mêmes prix. Dans ces marchés couverts, c'est un vrai luxe de propreté et de présentation. A la porte vous trouvez des séries de paniers A la porte vous trouvez des series de paniers en treillis sur roues, que vous roulez vous-même devant chaque comptoir, choisissant ce qu'il vous faut. Les légumes sont rangés par catégories, aspergés d'eau en été, les fruits de toutes couleurs et de tous poids sont artistement groupés, vendus en paniers ou en cartons. Vous y trouverez tous les fruits d'Europe et des pays chauds, d'apparence impeccable, mais sans la saveur des nôtres. Un des comptoirs les mieux achalandés est celui des tin can (boîtes en fer blanc) où vous divers de tomate, d'orange ou d'ananas, et même de la bière en boîte. De l'autre côté du marché, ce sont les viandes, les volailles, le poisson dans des comptoirs de verre, ailleurs la pâtisserie et le pain, qui se vendent dans tous les magasins d'épicerie. La diversité des pains fabriqués et mis en vente est extraordinaire. Votre premier panier est chargé; vous passez devant le comptoir cen-tral qui additionne vos achats, vous en donne la facture, alors que les marchandises sont mises dans un grand sac de fort papier et apportées à votre auto.

Quelques détails maintenant sur les habitations toujours très attrayantes d'apparence, qu'elles soient en colonial style, qui est le vrai style amésoient en colonial style, qui est le vrai style américain, en bardeaux blancs horizontaux, ou en Queen Ann style, avec pignons et dépendances. Presque toujours un porche sert de rendez-vous la famille en été. Pen d'abbitations modernes: l'Américain a été très conservateur dans ce domaine jusqu'à présent, et ne s'adapte, que lentement au style moderne, quand bien même les gratte ciel dans les villes sont tout ce qu'il y a de plus moderne. Pays de contrastes par conséquent. J'avoue qu'ayant vu construire quelquesquent. J'avoue qu'ayant vu construire quelquesquent. J'avoire (ui ayant vu construire queques-umes de ces habitations, j'ai été frappée de la ra-pidité avec laquelle elles sortent de terre: peu de pierres, des parois de bois avec quelques bri-ques, cela ne me paraît pas extraordinairement solide ni durable!

C'est à l'intérieur de ces maisons que l'esprit organisateur des Américains a conçu le plus de merveilles. Vous n'y voyez presque plus de radia-

Portraits et silhouettes de femmes

Mrs. Barbara Wootton

«...C'est, écrit un collaborateur d'un journal anglais, *The Star*, pour lutter contre la pauvreté les taudis, et aussi contre le gaspillage des forces humaines et des ressources que, soit la Nature, soit la science et la technique de l'invention pla-cent à notre disposition, que Barbara Wooto a entrepris toute jeune encore des études économiques à Cambridge. Et elle s'y distingua si bien qu'à vingt-trois ans, elle était directrice d'études lectrice en matière économique au collège de Girton, et que quelques années plus tard, le La-bour Party anglais la chargeait de recherches économiques spéciales. A vingt-six ans elle était nommée par le Gouvernement britannique membre d'une Commission officielle d'enquête sur les dettes nationales, où elle coudoyait tous les chefs de l'industrie et de la finance, et en 1927, ce même gouvernement la déléguait à Genève comme l'une de ses représentantes à la Conférence Eco-nomique internationale convoquée par la Société des Nations ».

On le voit, la conférencière que nous avons eu le privilège d'entendre à La Haye est une économiste de premier ordre. Mais à côté de sa science sı sûre, et si personnelle, dirai-je, parce que si réfléchie et si solidement étayée sur ses recher-ches et ses réflexions, ce que nous, profanes, ap-précions aussi chez Mrs Wootton, c'est son incomparable talent d'exposition. Avec elle, l'économie politique, la statistique, la sociologie, la politique ne sont jamais ni arides ou abstraites, mais au ne sont jamais in arides ou abstraites, mais au contraire lumineuses de clarté, et palpitantes de vie. On l'écoute comme on entendrait une belle histoire, incroyablement vraie, qui plonge ses racines dans notre vie de tous les jours, et dont les enseignements nous soulèvent au-dessus de nous-mêmes en nous aidant à comprendre la valeur pour la communauté des phénomènes les plus courages de notes en la communauté des phénomènes les plus courages de notes en la communauté des phénomènes les plus courages de notes en la communauté des phénomènes les plus courages de notes en la communauté des phénomènes les plus courages de notes en la couragilare de notes de la couragilare de notes de la couragilare de la couragilare de notes de la couragilare ls courants de notre existence journalière. Et deux noms de maîtres qui viennent tout naturellement à notre pensée, en évoquant les dons intellectuels de Barbara Wooton montreront bien comment nous n'hésitons pas à la comparer avec



Barbara WOOTTON

les meilleurs: nous avons nommé Fernand Mau rette, hélas! trop tôt disparu, et Francis Delaisi. Ce talent si remarquable de mettre au service de tous sa science, Barbara Wootton en a fait un véritable apostolat en se consacrant à Pœuvre des Universités populaires. A Londres, plusieurs fois par semaine, elle réunit des classes d'ouvriers et d'ouvrières, des chauffeurs et des receveurs d'autobus notamment, avec lesquels elle discute en petits groupes les grands problèmes politiques et économiques de l'heure, les amenant ainsi à en-visager objectivement les évènements qui se déroulent - et qui ne voit l'immense portée éduca rice et la valeur pour la paix du monde d'une pareille instruction? et comment les «élèves» de Barbara Wootton auront obtenu ainsi la force et la maturité d'esprit oui les empêcheront de suivre aveuglément le premier mot d'ordre venu? De plus, et à côté de l'économie politique, elle culplus, et à côté de l'économie politique, elle cul-tive la littérature d'imagination, non pas que l'une la délasse de l'autre, mais parce que ce sont des formes intellectuelles qui correspondent admi-rablement à son esprit, et elle est l'auteur de deux romans, que nous espérons bien présenter un jour à nos lectrices. Une belle intelligence vive et prompte, une science stre, un don d'ex-pression coloré et pittoresque: tout ceci ne cons-titue tail pas un tyne de femme dont notre fémititue-t-il pas un type de femme dont notre nisme ne peut que s'enorgueillir?... M

M. Subilia est opposé au juge unique, instrui-ant l'enquête et prononçant la peine, institué

M. Sublia est oppose au juge unique, instrui-sant l'enquéte et prononçant la peine, institué dans nombre de tribunaux pour enfants; il craint les erreurs, le parti-pris; il est opposé aux tribunaux tels qu'ils fonctionnent dans la Seine, par exemple, ou en Belgique, où l'on vient

voir de loin le centre de triage et de rééduca-

tion de Moll. Il préconise une institution extrê-mement souple, pas du tout bureaucratique, par-

tant peu coûteuse, avec la collaboration de spécialistes, médecins, pédagogues, mères de famille. Il y a quelque chose à faire. Il faut à tout prix faire quelque chose; déjà M. Peitrequin, dans la dernière session du Grand Conseil, a demandé

la revision des articles 184, 185 et 186 du Code pénal, en vue d'une meilleure protection des en-

blic ignore, mais que connaissent bien tous ceux et toutes celles qui s'occupent de l'enfance, les travailleuses sociales, les assistantes de police, qui ne cessent de demander une procédure plus humaine, tenant compte de la nature de l'enfant, provient de ce que nous sommes en plein régime provisoire. Le Code de procédure pénale, qui fixe cette façon de faire, date de 1850; notre Code pénal, qui date de 1932, prévoit pour l'enfance délinquante, un régime spécial qui n'a jamais vu le jour. Pour des raisons d'économie, dit-on. Il est permis de penser que le seul fait de sauver ou trois enfants par an suffirait à justifier des dépenses qu'entrainerait un tribunal spécial, avec un juge spécial, assisté d'assesseurs qualimères de famille, pédagogues, médecins,

ainsi que cela se pratique à Genève.

Mais cette institution, selon M. Subilia, serait
encore trop conteuse et trop compliquée. Il suffirait de modifier quelques articles de notre de procédure pénale, et de prévoir une lure simplifiée pour l'enfant, lui donnant procédure un avocat, lui accordant les garanties qui sont accordées d'office au plus grand des criminels, en sauvegardant ses droits, en prévoyant la pos-sibilité de recours et de revision.

fants victimes d'odieux individus; il voudrait que ce soit le ministère public qui soit juge du retrait de la plainte lorsqu'il y a eu sévice sur un enfant. M. Subilia adjure les parents, en ces tristes occasions, de faire preuve de solidarité et de laisser la justice suivre son cours. Rien n'est plus odieux que de voir des coupables acheter le silence des parents. Et les exemples foil'ombre. Que d'arbustes inconnus pour une Euro péenne! Erables japonais, arbustes nains, qui jettent une note rouge vif dans la verdure des pelouses; dogwood, arbuste à grandes fleurs blanches comme des clématites, qui fleurissent au printemps et portent des graines rouges en au-tomne; énormes buissons d'« hydrangias », sorte d'hortensias blancs à grandes fleurs allongées, qui fleurissent en août et se colorent avec l'au-tomne... Et quel culte des arbres! Ils sont su-perbes, plus grands que chez nous, et si on construit une maison près d'un bel arbre, on s'arrange

teurs encombrant les parois, mais on les dissi-mule dans des niches ou sous des fenêtres. Le chauffage est parfaitement organisé (notons en passant que le charbon de meilleure qualité coîte que 10 dollars la tonne de 900 kgs). Les fe-nêtres ont toutes des treillis en fil de fer pour pré-server les habitants des moustiques en été, tout en permettant l'aération. Les cuisines, toutes peintes en blanc, sont parfaitement claires et jolies. Au-cun ustensile n'est apparent, et chaque chose a sa place, même la planche à repasser contre un mur, ou la planche à pain entre deux armoires. Le fourneau, blanc également, est mis à l'abri sous un couvercle, lorsque l'on ne s'en sert pas. Plus un couverele, lorsque l'on ne s'en sert pas. Plus de boîtes d'allumettes: on tourne le bouton, et lorsque l'on s'absente, l'on n'a qu'à éteindre la veilleuse du gaz. Un thermomètre sur le fourneau indique le degré de chaleur requis par telle pâtisserie ou tel souffilé, et on ne saurait se passer du frigidaire électrique, qui a sa place dans toutes les cuisines. Le travail de la maîtresse de maison est ainsi bien facilité. J'ai beaucoup d'admiration pour la femme américaine, qui fait son ménage elle-même, n'employant que des aides occasionnelles, et qui s'en tire avec tant de grâce et de sa-voir-faire, recevant volontiers des visites, qui, vu les distances s'installent souvent pour des journées entières.

Une des premières choses qui m'ont frappée mon arrivée a été la beauté de la végétation à mon arrivee a éte la beaute de la vegetation, à laquelle le climat humide et chaud de l'été doit être particulièrement favorable. Les villas sont toutes entourées de pelouses et de jardins, et la maison abritée des regards par des buissons de pins, de sapins ou d'hortensias. Moins de fleurs que chez nous et plus d'arbres, car on recherche

à ne pas le molester. En automne, les colorations sont extraordinairement accentuées, et le rouge vif y domine. Les érables que l'on voit partout, les chênes si variés, dont j'ai compté quatre ou cinq espèces différentes, sont bien plus colorés en automne que chez nous... C. R.

Publications reques

M^{me} M, VAUTHIER-PIAGET: Guide de l'amateur de thé. La Concorde, Lausanne 1938. I brochure vendue au profit du Sanatorium Universitaire de Leysin.

« Une des choses les plus déplorables du worde des choises les plus deplorales du monde est de gaspiller tant de bon thé parce qu'on ne sait pas le préparer». Ainsi s'exprime Lichihlai, poète Song. Aussi est-ce sous son pa-tronage approbateur et bienveillant que Mme Vauthier tente de corriger les habitudes désas-treuses des mauvais buveurs de thé qui se conten-table d'extrement colorés ou de thé tent d'eau tiède vaguement colorée, ou de thé

trop tiré.

Mme Vauthier, qui est avec son mari, le Dr.

La femme d'aujourd'hui travaille!!

Pour les unes, il s'agit d'intérêts intellectuels satisfaire, ou de loisirs à occuper utilement; pour d'autres, c'est en premier lieu le pain quo-tidien qui est en jeu. Il ne s'agit plus guère, alors, de courir aux occupations les plus intéressantes ou les moins fatigantes, mais plutôt de trouver la profession le plus rémunératrice et où l'on réussira le mieux. Et c'est là que l'Office Suisse pour les Professions Féminines est d'un grand

« Notre activité se manifeste sous deux asdéclare le rapport annuel de l'exercice nous rassemblons le matériel intéressant les professions féminines et nous mettons en suite à la disposition des femmes qui cherchent des conseils et des renseignements sur telle ou telle profession ». L'Office se donne donc comme tâche de réunir tous les documents relatifs à des professions susceptibles d'être exercées par des femmes. Il compose des monographies professionnelles dont les dernières parues sont: la méca-nicienne-dentiste, la couturière en confection, la laborantine, la maîtresse ménagère, etc. Ce tra-vail amène l'Office à entrer dans le vif de pro-blèmes tels que l'unification de la préparation professionnelle des gouvernantes d'enfants et de nurses, l'éducation de la femme aux travaux mé nagers. Il cherche à coordonner les efforts des conseillères de profession avec les écoles professionnelles, les bureaux de placement et les associations professionnelles. Connaissant d'une part les possibilités de travail offertes, et de l'autre, les aptitudes nécessaires au succès, il ouvre à toutes les femmes qui désirent de l'aide son service de renseignements: « Plusieurs femmes nous sont envoyées pour des renseignements par des conseillères de profession, des assistantes sociales, des écoles professionnelles et même par des bureaux de placements féminins ou par l'Institut Psychotechnique. Il s'agrit souvent de veuves, de divorcées, de femmes n'ayant appris aucun métier ou désirant changer de profession». C'est alors de la véritable orientation professionnelle qu'il faut faire. Et la question devient par-ticulièrement angoissante lorsqu'il s'agit de fem-mes d'un certain âge, qui n'ont jamais travaillé et que des revers de fortune obligent à chercher

un emploi rénuméré. Ce sont aussi les nouveaux problèmes posés par la crise, qui ont poussé l'Office à la formation d'une Commission pour la lutte contre les effets de la crise. Le but principal de cette Commission est de recueillir les publications, spéciamission est de recueillir les publications, specia-lement les articles de presse concernant le travail féminin, d'y répondre d'une façon objective et de rectifier les arguments erronés. Combien de femmes, en effet, suivent avec angoisse les dis-cussions sur le droit de la femine mariée au tra-vail, sur le salaire accordé au travail féminin, sur le problème du double gain; combien sontfamiliales devenues tellement plus lourdes du fait de la crise! La tâche de la Commission est de les soulager. Bien souvent, heureusement, les motions dirigées contre le travail féminin ne servent d'aliment qu'à un mouvement politique de durée éphémère, pour assurer un succès électoral, Le grand argument en vogue actuellement est celui que l'on qualifie de «double gain»¹. Diffé-

Pourquoi s'obstine-t-on à parler de « double gain » comme si une seule personne le touchait? puisqu'à ce « double gain » correspond « double travail », celui du mari et celui de la femme. (Réd.).

rentes solutions sont données dans les cantons, ce problème des gains des deux époux, toutes moins favorables que celles préconisées par le Conseil Fédéral.

Tout comme l'Office pour les Professions Féminines, la Commission possède un service de publications intéressantes. On se rend compte par ce qui précède de l'utilité du travail de ces deux organisations. M. G. C.



Les femmes et la Société des Nations

Le statut de la femme

Cette dernière semaine a vu se produire la S. d. N. des faits bien intéressants pour à la S. d. N. des fait nous autres femmes.

On se souvient sans doute comment, et grâce aux efforts des organisations féminines internationales, une résolution avait été votée par l'Assemblée de la S. d. N. en octobre 1937 par l'Assemblee de la S. d. N. en octobre l'ori décidant d'entreprendre une étude sur le sta-tut politique, civil et légal de la femme, son statut économique étant déjà étudié par le tut politique, civil et légal de la femme, son statut économique étant déjà étudié par le B. I. T., et confiant l'organisation de cette étude à un Comité spécial d'experts. On se souvient aussi que la désignation des membres de ce Comité en janvier 1938 avait également beaucoup préoccupé les organisations féminines, qui avaient présenté plusieurs candidatures, et que finalement, fait sans précédent dans les annales de la S. d. N., l'élément masculin s'est trouvé en minorité dans ce Comité composé de trois hommes (le professeur Gutteridge (Gde Bretagne), MM. de Ruelle (Belgique) et Sebestyen (Hongrie) et de quatre femmes (Mile Hesselgren, présidente du Conseil national des femmes suédoises, Miss Kenyon, avocat (Etat-Unis), Miles Bastid-Basdevant (France) professeur à l'Université de Lyon et Anka Godjevac, Dr., en droit (Yougoslavie). C'est ce Comité qui vient de sièger du 4 au 12 avril.

Comment allait-il organiser son travail? et dans quelle mesure les femmes, qui y sont si directement intéressées seraient-elles tenues au courant et pourraient-elles v collaborer? ces questions, la dernière surtout préoccupaient vivement nos grandes organisations féminines internationales, qui avaient formulé certaines propositions et tout spécialement chargé Mrs. Corbett Asbhy de venir à Genève pour suivre de près les évenements. Or, disons tout de suite que le résultat a dépassé ce que

chargé Mrs. Ćorbett Asbhy de venir à Genève pour suivre de près les évenements. Or, disons tout de suite que le résultat a dépassé ce que l'on pouvait attendre, et ceci grâce à l'esprit de large compréhension et à la cordiale courtisie du président du Comité, le professeur Gutteridge (Université de Cambridge). Sans doute, et selon la tradition immuable, parait-il de la S. d. N., les séances du Comité furent-elles privées, à l'exception de deux, et la demande des organisations féminines de permettre à Mrs. Ashby de suivre les séances en qualité d'« observateur » fut-elle repoussée, parce qu'il aurait fallu alors autoriser la présence d'autres « observateurs » représentant présence d'autres « observateurs » représentant d'autres Sociétés, ce qui aurait risqué de con-

Vauthier l'âme et la cheville ouvrière du Sana torium Universitaire de Leysin, nous fait saisir, dans une brochure aimable et variée, toute la délicatesse du thé qui doit être fait et bu selon certains rites, afin de conserver son arôme et ses vertus nombreuses. Chacun sait l'œuvre magnifivertus nomereuses. Chacum and recurre magnifi-que accomplie par le Sanatorium Universitaire et tiendra à lui témoigner son admiration en se procurant le petit Guide de l'amateur de thé écrit avec tant de bonne grâce et d'originalité.

Anna Jézéquel, Secrétaire de la Commission d'Education de l'Alliance Universelle pour l'Amitié internationale par les Eglises: *Le jardin enchante*, M. J. Jézéquel, 47, rue de Clichy Paris (9e) 1937.

« La terre est un grand járdin où les hommes pourraient être heureux s'ils voulaient... Sans doute leur suffirait-il d'accepter le lourd talisman noir du travail et la chaîne d'or de l'amour, comme le font les enfants du Jardin Enchanté.

Existe-t-il une manière plus charmante... et plus sûre d'intéresser les enfants à la cause de la Paix que de leur faire lire les récits vivants et profonds de Mme Jézéquel? Les personnages en sont étonnamment variés : des enfants de tous pays, de toute race. Ne s'attache-t-on pas aux héros d'un livre passionnant? Lire et aimer les histoires du Jardin Enchanté sera le premier pas nistories du *Tarain Enchante* sera le premier pas de l'enfant vers l'amour et la compréhension uni-versels. Enfin, les aînés liront les témoignages de reconnaissance et d'admiration exprimés à la mort de M^{me} Jézéquel, cette grande apôtre de la Paix. L'éditeur a eu l'heureuse idée de les ajou-ter à cette belle série de récits si bien illustrés. e Mois théâtral, supplément de La Patrie suisse organe officiel de la Fédération suisse-romande des Sociétés théâtrales d'amateurs: J. FULPUNS GAVARD: Mais ce n'est pas une chose sérieuse, adaptation française d'une comédie de Piran-dello, Editions G. Meyer, 2, rue Michel-Roset,

On sait que Mme Fulpius-Gavard, trop tôt disparue, avait exercé à côté de tout son travail so-cial, une intéressante activité littéraire, et que notamment sa parfaite connaissance de l'italien lui avait permis des études et des traductions qui avaient imposé son nom à l'attention publique. La traduction du grand dramaturge que nous apporte le Mois théâtral mérite d'être tout spécialement signalée pour sa souplesse, sa vie, et sa compré-hension parfaite du genre de Pirandollo, qu'elle rend ainsi accessible à tous ses lecteurs; et d'autre part des acteurs épris de littérature étrangère trouveront là une pièce séduisante et originale à monter dans notre langue.

Section d'Information de la Société des Nations: Les activités de la S. d. N. No 7: Pour amélio-rer l'alimentation: nouveaux efforts techni-ques, No 8: Traite des femmes en Orient. Tra-vaux de la Conférence de Bandoeng. Prix: 50 ct. la brochure.

Cette jolie collection de petites brochures rouge pompéien à titres en lettres blanches vient de pompeter à tutes en returne blanches vient de s'enrichir de deux nouveaux numéros consacrés, l'un aux travaux de la Conférence d'Extrême-Orient contre la traite des femmes, dont notre journal a déjà, et à plusieurs reprises, entretenu ses lecteurs, l'autre à ce problème si actuel de l'alimentation dans ses rapports avec l'hygiène, la technique, l'agriculture, et la politique écono-